

HISTOIRE DE "SANS PAPIERS"

Les "**sans papiers**", c'est à la mode. Tous les médias en parlent. La télé, les journaux, les associations caritatives, les gens dans la rue. Il y a "**les pous**", "**les contres**", et patati et patata.

Eh bien ! Figurez-vous qu'il y a plus de soixante ans, il y avait déjà, dans notre beau village de Mieussy, au hameau d'Ivoray des "**sans papiers**"

Mais "**Qui sont-y ceux-là ?**" sûrement pas des "**tourés**" (touristes). Je peux vous l'affirmer.

L'histoire se passe au moment où des "**bruits de bottes**" laissaient présager l'arrivée d'un nouveau conflit, la "**drôle de guerre**".

Ma grand-mère Gervaise Verdan dite "**la Vé**", veuve d'un piémontais, Jean Tagini, s'est retrouvée dans la peau d'une étrangère.

Ce n'est pas possible me direz-vous ? Une savoyarde bien de chez nous. La Savoie est française depuis 1860 !

La Vé est née à Mieussy, mais le berceau des Verdan, c'est Saint-Jean-de-Tholome. Ce n'est tout de même pas l'étranger que diable !

J'ai retrouvé plusieurs documents ayant appartenu à mon arrière-arrière grand-père, Michel Verdan.

"**Lous pessons**", ce lépisme argenté qui adore grignoter les "**vieux papiers**", les avaient oubliés, ou peut-être trouvé indigestes.

J'ai pu reconstituer la filiation :

Gaspard Verdan dit Francettaz

Michel Verdan (épouse Claudine Potex)

Jean-Marie Verdan 1827-1907 (épouse Sylvie Briffaz 1830-1880)

Gervaise Verdan 1866-1957 (épouse Jean Tagini 1857-1938)

C'est Michel Verdan qui vient s'installer à Ivoray (entre 1831 et 1836) avec sa famille et s'y enracine.

Le temps passe...

La Vé épouse en 1894 un piémontais, Melchior Jean Tagini. Plusieurs enfants naissent de cette union, et le décès de "**Jean le piémontais**" en 1938 met fin à leur histoire. Une vie bien remplie, avec des hauts et des bas, comme dans toutes les maisonnées.

La drôle de guerre est déclarée en 1939 et vient tout bouleverser.

L'administration ordonne à toute la population de posséder des cartes d'identité, et il faut faire le recensement des étrangers. Il faut bien sûr des photos, et pour cela on distingue deux catégories :

- les français : photo de face
- les étrangers : photo de profil

Quelle surprise, lorsqu'à la mairie de Mieussy, le représentant de "**l'ADMINISTRATION**" déclare à **la Vé** :

- *Pour vous et vos enfants nés Tagini il faut des photos pour "étrangers".*
- *Mais pourquoi ?*
- *Parce que vous avez épousé Jean Tagini, né à Novarre en Italie.*
- *Oui, mais je suis française, moi !*
- *Non, vous êtes italienne.*
- *Je ne comprends rien à cette histoire, vous vous moquez de moi ?*
- *Parce que le jour de votre mariage vous avez oublié de signaler que vous vouliez garder votre nationalité.*
- *Mais, je ne savais pas. On ne m'a rien dit, de plus j'ai signé d'une croix, je n'ai pas appris à lire et à écrire.*



Gervaise Verdan



Charlotte Verdan